

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/02/2011

Absents excusés : PARROU P.; BONAL L. (procuration à VIDIEU P.); LAMOTHE J. (procuration à MONBERTRAND S.); ASO M. (procuration à FROMENTEZE J.); VABRE J. (procuration à AYROLES F.); FREGEAC C. (procuration à HUET J-P.).

VOTE DES CA 2010 – CCAS – EAU – ASSAINISSEMENT - COMMUNE :

Résultat du Compte Administratif 2010 du CCAS :

* Dépenses de Fonctionnement :	8 536.02 €
* Recettes de Fonctionnement :	10 200.88 €
* Dépenses d'Investissement :	0.00 €
* Recettes d'Investissement :	564.60 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2010 : + 1 664.86 €.

Résultat du Compte Administratif 2010 de l'EAU :

* Dépenses de Fonctionnement :	79 896.45 €
* Recettes de Fonctionnement :	122 762.25 €
* Dépenses d'Investissement :	41 081.09 €
* Recettes d'Investissement :	48 761.26 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2010 : + 44 094.98 €.

Résultat du Compte Administratif 2010 de l'ASSAINISSEMENT :

* Dépenses de Fonctionnement :	55 291.94 €
* Recettes de Fonctionnement :	101 266.81 €
* Dépenses d'Investissement :	34 675.06 €
* Recettes d'Investissement :	43 388.27 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2010 : + 51 618.08 €.

Résultat du Compte Administratif 2010 de la COMMUNE :

* Dépenses de Fonctionnement :	394 060.49 €
* Recettes de Fonctionnement :	763 057.34 €
* Dépenses d'Investissement :	273 480.40 €
* Recettes d'Investissement :	212 299.87 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2010 : + 278 279.68 €.

VOTE DES BP 2010 – CCAS – EAU – ASSAINISSEMENT :

Vote du Budget Primitif 2011 du CCAS :

* Dépenses de Fonctionnement :	9 814 €
* Recettes de Fonctionnement :	9 814 €
* Dépenses d'Investissement :	1 000 €
* Recettes d'Investissement :	1 000 €

Vote du Budget Primitif 2011 de l'EAU :

* Dépenses de Fonctionnement :	118 184 €
* Recettes de Fonctionnement :	118 184 €
* Dépenses d'Investissement :	39 519 €
* Recettes d'Investissement :	39 519 €

Vote du Budget Primitif 2011 de l'ASSAINISSEMENT :

* Dépenses de Fonctionnement :	106 003 €
* Recettes de Fonctionnement :	106 003 €
* Dépenses d'Investissement :	76 099 €
* Recettes d'Investissement :	76 099 €

L'ensemble des CA 2010 et des BP 2011 est voté à l'unanimité.

VENTE DE TERRAIN A BONNEVIOLE :

Le Maire expose au conseil municipal, que Monsieur et Madame CARON domiciliés à « Bonneviolle », souhaiteraient acquérir une partie du terrain communal (2m de large sur environ 60m de long soit environ 120 m2) cadastré sous le n° AD 129 qui jouxte leur propriété.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité des membres présents et fixe le prix de vente du terrain à 20 € /m2. Tous les frais relatifs à cette vente seront à la charge de Mr et Mme CARON. L'enquête publique réglementaire nécessaire à cette vente sera lancée après accord définitif des futurs acheteurs.

VERSEMENT SUBVENTIONS – BP 2011 :

Le Maire propose au conseil municipal de faire le point sur les différentes subventions de fonctionnement qui seront versées aux associations et aux personnes de droit privé, sur le prochain budget 2011.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'inscrire au prochain budget les subventions ci-après :

* Chambre des métiers :	160 € (80 € x 2 apprentis)
* ANACR :	30 €
*Fed. Cant. Remplacement :	30 €
* AS Castelnau – Prudhomat :	900 €
* ADMR Bretenoux / Biars :	180 €
* Prudhomat magazine :	500 €
* BCP :	30 €
*ALTC :	800 €
* APEAI :	30 €
* AF 46 Nord :	300 €
* Musée Résistance :	30 €
* CIEM :	800 €
* AFM :	80 €
* Sté de chasse « La Diane » :	200 €
* Ass Quercy Aéroglisseurs :	500 €
* Secours Catholique :	50 €

PRÊT À POSTER :

Suite à une demande de La Poste, le conseil municipal décide de lancer une nouvelle opération de « Prêt à Poster ». Aucune participation financière ne sera versée par la commune, néanmoins le conseil s'engage à commander 500 enveloppes comme lors de la précédente opération. Madame Josette Fromenteze est chargée des relations entre la Poste et la Commune.

EFFECTIFS RPI PRUDHOMAT – ST MICHEL :

Le Maire fait part au conseil municipal de la lettre de Monsieur Lacaton concernant la suppression d'un poste d'enseignant sur l'école de Bretenoux. Le Maire rappelle que les communes disposant d'une école sont confrontées quotidiennement au problème de maintien des effectifs, et qu'il n'est pas question de dépouiller les écoles du canton au profit de l'école de Bretenoux.

D'autre part, le Maire rappelle que le RPI Prudhomat-St Michel Loubéjou sera classée comme « école sensible » lors de la prochaine rentrée 2011-2012, les prévisions d'effectifs en élémentaire étant faible. L'effectif prévisionnel global pour la prochaine rentrée scolaire est de 116 enfants.

FESTIVAL DE SAINT-CERE :

Cette année le Festival de Saint-Céré programmera en alternance « *Eugène Onéguine* » de Tchaïkovski et « *Rigoletto* » de Verdi au Château de Castelnau. Les spectacles se dérouleront les dates suivantes :

- « Eugène Onéguine » : 30/07, 04/08, 07/08 et 12/08.

- « Rigoletto » : 31/07, 03/08, 06/08, 09/08, 14/08.

URBANISME :

- Déclaration Préalable Mr Alain Larribe :

Le Maire fait part au conseil municipal, du projet de dépôt d'une Déclaration Préalable au nom de Monsieur Alain LARRIBE concernant l'aménagement d'une aire de service pour campings cars, sur la parcelle AE 117 située à « Reingues ». Cette parcelle étant située en zone A (agricole) et se trouvant à proximité de bâtiments agricoles exploités, le conseil municipal, à la majorité des membres présents, émet un avis défavorable à cette déclaration.

- Projet lotissement à Pauliac :

Le Maire fait part au conseil municipal du projet de lotissement (4 lots) de Monsieur Guy Sirieys sur la parcelle AC 21 située à Pauliac. Le conseil municipal est favorable à cette opération dans la mesure où l'ensemble des critères liés au PLU sera respecté. Un projet plus concret sera présenté dans quelques semaines.

- Certificats d'Urbanisme au Molinié :

Le Maire expose au conseil municipal que Monsieur Alain TILHET, domicilié à Mayrinhac-Lentour a déposé deux certificats d'urbanisme sur les parcelles AE 34 et 36 situées au « Molinié ».

Le réseau d'assainissement collectif passant à proximité de ces parcelles, il sera possible des les raccorder au réseau. Le conseil municipal s'engage à réaliser les travaux de raccordement au réseau d'assainissement de ces parcelles dès que les permis de construire auront été déposés.

AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC SECTEUR CAMP CABROL :

Afin de poursuivre l'aménagement du secteur de « Camp Cabrol », le conseil municipal souhaite mettre en place un aménagement paysager par la réalisation de plantations et de places de parking sur la parcelle communale située au centre du lotissement.

Une réunion sera organisée avec l'ensemble des propriétaires concernés afin de présenter l'aménagement de cet espace public le 14 mars prochain.

RECENSEMENT 2011 DE LA POPULATION :

Le recensement de la population est terminé depuis le 19 février dernier. Le Maire remercie Mesdames Christine Maury (agent recenseur) et Sophie Bévière (coordinateur communal) qui ont réalisé le recensement.

431 logements ont été recensés, ce qui représente 723 habitants.

SICTOM :

Le budget 2011 a été voté avec une hausse de 8.67% liée à l'augmentation de la part du SYDED.

Le SICTOM souhaite poursuivre la politique de mise en place des MOLOK sur plusieurs commune en 2011, qui permettent une nette amélioration de la qualité du tri.

MAISON DES BONS ENFANTS :

La réalisation des travaux continue suivant le planning établi. Le choix du mobilier sera réalisé par le conseil municipal. Une réflexion est en cours sur l'aménagement de la future cuisine.

Suite à la visite de Monsieur Bazzarini, ERDF, un tarif jaune sera mis en place correspondant à une puissance de 42kw. Un projet de contrat de location est à l'étude.

VOIRIE :

Des travaux ont été réalisés par les agents du SMIVU : réfection et aménagement de la place devant la chapelle de Félines, réfection du mur de Félines suivi de l'ensemble des routes communales avec le personnel communal.

Des travaux d'eaux pluviales ont été réalisés par les agents communaux à Granou.

La prochaine commission voirie sera programmée courant mars.

QUERCY AEROGLISEURS :

Une manifestation du Championnat d'Europe d'aéroglistes aura lieu le prochain week-end de l'Ascension. Les deux premiers jours (2 et 3 juin 2011) seront réservés au baptême et démonstration de maniabilité, le samedi 4 et dimanche 5 juin seront réservés à la compétition.

SYDED :

Le Maire rappelle que le conseil municipal, par délibération en date du 28 octobre 2010, a souhaité adhérer au SYDED du Lot pour l'assistance technique à l'assainissement collectif. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de désigner les délégués suivants au sein du collège « Assainissement » du SYDED du Lot :

Mr Jacques VABRE est nommé délégué titulaire, Mr Jean-Pierre HUET est nommé délégué suppléant.

SYMAGE :

Monsieur Jean-Pierre HUET représentait la commune à la réunion organisée à Vayrac concernant le plan d'élimination des ragondins. Trois phases d'élimination ont été réalisées sur le secteur Vallée Dordogne, au cours desquelles 6 124 ragondins ont été capturés.

Le Maire